



Communiqué de presse

Embargo: 6.10.2020, 8h30

07 Agriculture et sylviculture

Les comptes économiques de l'agriculture: estimations 2020

La production totale de l'agriculture suisse résiste bien en période de COVID-19

L'agriculture suisse devrait générer en 2020 une valeur ajoutée brute de 4,4 milliards de francs, en hausse de 5,8% par rapport à l'année précédente. La production totale est restée stable, tandis que les coûts de production ont baissé. Dans le contexte de la situation «extraordinaire» décrétée par le Conseil fédéral en lien avec le COVID-19 et les mesures adoptées ce printemps, la production animale et celle de légumes ont progressé. Par contre, la situation s'est péjorée pour la viticulture. Ces premières estimations pour l'année en cours se basent sur les comptes économiques de l'agriculture établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

À quelques exceptions près, il est difficile de distinguer les impacts économiques liés aux mesures en lien avec la pandémie, de ceux des conditions météorologiques ou des tendances déjà amorcées avant cette période. On observe toutefois que les adaptations rapides de la branche et de l'ensemble de la filière agroalimentaire face à cette situation nouvelle ont permis en général de maintenir l'écoulement de la production.

Sur la base des premières estimations, l'OFS s'attend à ce que la production totale de l'agriculture suisse s'élève à 11,4 milliards de francs en 2020, juste au-dessus du résultat de 2019 (+0,2%). Les dépenses en consommation intermédiaire (fourrages, énergie, engrais, entretien et réparations, etc.) se montent à 7,0 milliards de francs, soit en recul de 3,1% par rapport à l'année précédente. La valeur ajoutée brute, qui correspond à la valeur de production moins la consommation intermédiaire, atteint ainsi 4,4 milliards de francs, en progression de 5,8% entre 2019 et 2020. Aux prix de l'année précédente, donc en ne tenant pas compte du renchérissement, la valeur ajoutée brute recule toutefois de 1,4%. Avec un recul du volume du travail estimé à 0,8%, la productivité du travail baisse ainsi de 0,6% entre 2019 et 2020, tout en étant plus de 34% plus élevée qu'en 2000.

La production végétale en baisse

La valeur de la production végétale baisse de 5,5% par rapport à 2019, pour un montant de 4,2 milliards de francs. Les moissons de céréales sont estimées à près de 920 000 tonnes, soit une hausse de 1,5% par rapport à l'année précédente, malgré la relative sécheresse du printemps. La valeur de production céréalière progresse de 3,4%. La production de plantes oléagineuses augmente fortement en quantité (+21,6%) et en valeur (+19,1%) par rapport à 2019. La demande en légumes indigènes est soutenue dans le cadre de la situation extraordinaire de ce printemps; leurs quantités sont à la hausse, la valeur de production augmentant de 6,0%. Si les récoltes de fourrages sont

bonnes, le prix du foin a baissé, la valeur de production des plantes fourragères reculant de 21,2%. En viticulture, des quotas de production de raisin ont été réduits et des vins déclassés pour pallier à l'écoulement problématique des stocks existants, notamment à la suite de la fermeture des restaurants au printemps 2020. La valeur de production en raisins et vins est ainsi estimée en recul de 8,5% par rapport à 2019.

La production animale poursuit sa progression

En 2020, la production animale progresse de 4,5% par rapport à 2019, pour un montant estimé à 5,7 milliards de francs. La valeur de production du lait augmente pour atteindre près de 2,5 milliards de francs (+2,6%), avec des quantités produites légèrement à la baisse (-0,8%) et le prix moyen poursuivant sa hausse (+3,4%). La demande en bovins de boucherie reste soutenue, les prix moyens s'établissant au-dessus du niveau de l'année précédente depuis juin, après avoir fait un plongeon fin mars. La valeur de production bovine poursuit ainsi sa hausse pour atteindre près 1,5 milliard de francs (+5,3%). L'amélioration de la situation observée sur le marché porcin en 2019 se confirme en 2020, avec un niveau moyen des prix au-dessus de celui de l'année précédente. La valeur de production porcine dépasse ainsi 1,0 milliard de francs (+5,7%). Enfin, l'expansion remarquable de l'aviculture observée ces dernières années continue en 2020, pour dépasser une valeur de production de 0,6 milliard de francs (+6,0%), reflétant l'essor de la consommation indigène en volailles et en œufs de provenance suisse.

Les contributions publiques, un socle important pour le revenu

L'ouverture graduelle des marchés agricoles dans les années 1990 a été accompagnée par la mise en place de paiements directs, qui ont été généralisés en 1999, puis réformés en 2014. Depuis plus de deux décennies, les paiements directs versés aux exploitations agricoles servent en particulier à rétribuer les prestations d'intérêt général fournies. Selon les premières estimations basées sur le budget fédéral, les contributions publiques restent pratiquement au niveau de 2019. Avec près de 3,0 milliards de francs, elles représentent en 2020 près de 21% des ressources totales du secteur agricole suisse, assurant un socle important dans la formation du revenu sectoriel.

Le recul des prix des fourrages et de l'énergie fait baisser les coûts de production

En 2020, les coûts de production (consommation intermédiaire, amortissements, salaires, fermages, intérêts de la dette et impôts sur la production) ont baissé de 2,3% par rapport à 2019. Le recul de la consommation intermédiaire (7,0 milliards de francs, -3,1%) est avant tout le résultat de baisses de prix, notamment pour les fourrages et pour l'énergie. Le léger recul des amortissements (2,1 milliards de francs, -1,0%), quant à lui, est principalement lié au recul du volume du patrimoine productif (actifs) de l'agriculture suisse. La rémunération des personnes salariées (1,3 milliard de francs, -0,1%), les fermages (0,4 milliard de francs, +0,2%) et les intérêts de la dette (0,2 milliard de francs, +0,3%) sont restés relativement stables par rapport à l'année précédente, selon les premières estimations.

Progression du revenu sectoriel de l'agriculture suisse

En 2020, les recettes (production, contributions publiques et intérêts à recevoir) augmentent de moins de 17 millions de francs (+0,1%), atteignant près de 14,4 milliards de francs. Les dépenses (consommation intermédiaire, amortissements, salaires, fermages, intérêts de la dette et impôts sur la production) baissent de plus de 258 millions de francs (-2,3%), pour un montant de près de 11,1 milliards de francs. Le solde, soit le revenu net d'entreprise de l'agriculture suisse (revenu sectoriel), est ainsi estimé pour l'année 2020 à près de 3,3 milliards de francs, en hausse de plus de 275 millions de francs (+9,2%) par rapport à 2019. Ce revenu sectoriel, qui rémunère principalement le travail et le patrimoine productif (capital et sol) de l'ensemble des familles paysannes de Suisse, se situe à près de 12% au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.

Organisation et couverture des comptes économiques de l'agriculture (CEA)

Les comptes économiques de l'agriculture (CEA) sont établis annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec la division statistique de l'Union suisse des paysans (USP Agristat). Les CEA forment un compte satellite au cadre central des Comptes nationaux, et sont établis selon la méthodologie d'Eurostat, basée sur les principes du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010). Les estimations suisses sont discutées annuellement par la Conférence CEA, qui regroupe des délégations de l'OFS, de l'Office fédéral de l'agriculture (y compris Agroscope) et de l'USP (Agristat).

Les CEA couvrent les activités des exploitations agricoles au sens des relevés des structures agricoles et celles des entreprises de services agricoles (travaux à façon). Les CEA décrivent le processus de production et le revenu primaire dégagé par les activités agricoles. Par contre, les CEA ne couvrent pas la production des petites unités agricoles (majoritairement destinée à l'autoconsommation des ménages), la sylviculture, la pêche et la pisciculture. Ces autres activités du secteur primaire font l'objet de comptes distincts. L'ensemble des comptes du secteur primaire sert notamment de source pour le compte de production du cadre central des Comptes nationaux.

Lien sur les bases méthodologiques des CEA:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/be-f-07.04.00.01>

Complémentarités avec le dépouillement centralisé des données comptables (DC-Cta) d'Agroscope (Office fédéral de l'agriculture)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en début d'automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les boucllements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118).

Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts, mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques.

Pour plus de détails sur les similitudes et les différences entre ces deux statistiques, consulter la publication sur les deux baromètres de l'agriculture suisse:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/1127-1700>

Révision 2020 des comptes économiques de l'agriculture (CEA)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) révisé tous les 3 à 5 ans les comptes économiques de l'agriculture (CEA), en coordination avec les révisions des Comptes nationaux (CN). L'OFS a introduit en septembre/octobre 2020 la révision 2020 des CN et des CEA. La plupart des séries temporelles de ces statistiques économiques de synthèse ont été révisées. La révision 2020 des CEA a permis d'introduire des nouvelles sources de données, des statistiques de base révisées ainsi que des améliorations méthodologiques ponctuelles. Les effets de la révision 2020 sur les résultats les plus importants se résument comme suit:

- Les niveaux de la production et des coûts de production ont augmenté.
- L'évolution de la valeur ajoutée brute révisée est proche de celle publiée auparavant. Toutefois, le niveau est plus bas, notamment pour les années avant 2010.
- De manière analogue, l'évolution du revenu sectoriel est très proche de celle de la série antérieure. Néanmoins, le niveau est d'environ 3% plus bas pour les dernières dix années. La raison principale est la révision des fermages, dont le niveau est plus élevé que ce qui avait été évalué jusqu'à présent.

La révision 2020 des CEA a introduit en particulier les nouveautés suivantes:

- *Révision du Dépouillement centralisé des données comptables DC2015 (Agroscope):* Avec la coopération d'Agroscope, l'OFS a introduit les séries révisées détaillées du DC dans les CEA.
 - *Valorisation monétaire du lait affouragé:* La production laitière et l'engraissement des veaux sont deux activités distinctes selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA2008). Comme il s'agit de lait trait non commercialisé pour l'engraissement des veaux qui est produit et immédiatement consommé sur l'exploitation (prestation interne), un enregistrement comptable double est effectué en production et en consommation intermédiaire. Cette modification méthodologique n'a aucun effet sur le revenu sectoriel.
 - *Produits agricoles émergents:* La révision 2020 a permis d'introduire des produits agricoles émergents dans la production, comme le blé dur, le riz, le quinoa, le carthame, le pavot ou les lentilles.
 - *Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM):* Une part des prestations des intermédiaires financiers n'est pas explicitement facturée, mais implicitement contenue dans la marge entre les intérêts débiteurs et créditeurs. Les SIFIM doivent être déduits des intérêts de la dette (respectivement ajoutés aux intérêts à recevoir) et ajoutés à la consommation intermédiaire, sans effet sur le revenu sectoriel. Cette part a été révisée par les Comptes nationaux pour l'ensemble des branches de l'économie.
-

Renseignements

Franz Murbach, OFS, Section Environnement, développement durable, territoire,
tél.: +41 58 463 65 97, e-mail: Franz.Murbach@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0340
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

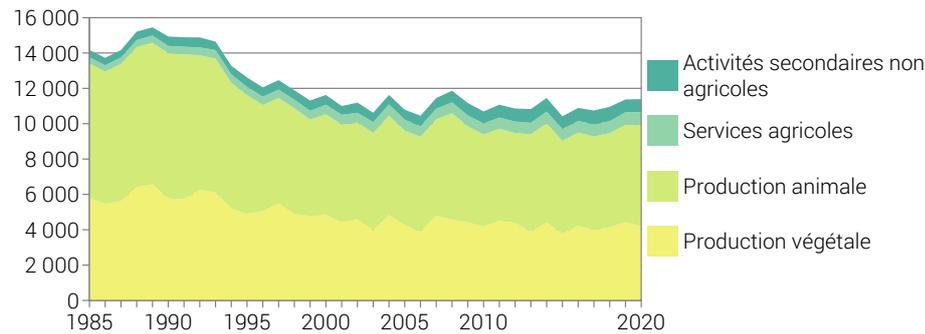
Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Production de l'agriculture

Aux prix de base courants

G1

Millions de francs



La production aux prix de base comprend les subventions sur produits moins les impôts sur produits
1985–2017: révisé, 2018: semi-définitif, 2019: provisoire, 2020: estimation

Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

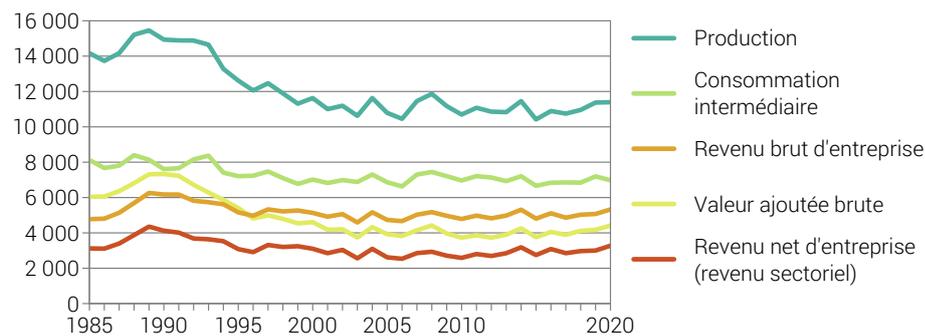
© OFS 2020

De la production au revenu sectoriel de l'agriculture

A prix courants

G2

Millions de francs



La production aux prix de base comprend les subventions sur produits moins les impôts sur produits
1985–2017: révisé, 2018: semi-définitif, 2019: provisoire, 2020: estimation

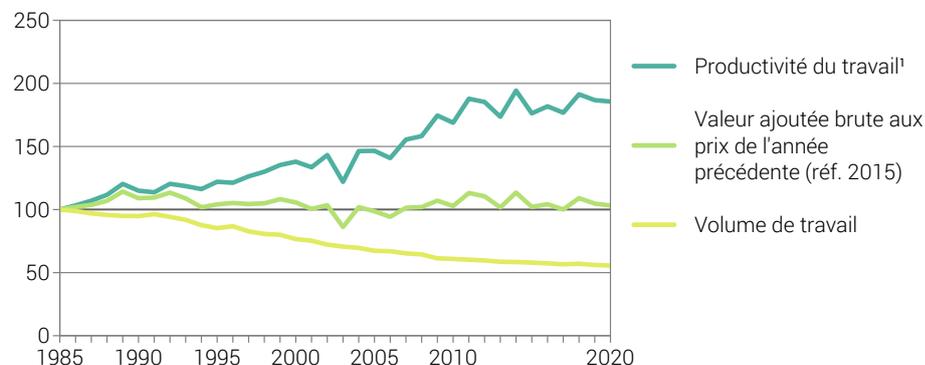
Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

© OFS 2020

Productivité du travail en agriculture

G3

Indice 1985 = 100



¹ Valeur ajoutée brute aux prix de l'année précédente (référence 2015) par unité de travail annuel (UTA)
1985–2017: révisé, 2018: semi-définitif, 2019: provisoire, 2020: estimation

Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

© OFS 2020

T1 Principaux résultats des Comptes économiques de l'agriculture, à prix courants, en millions de francs**T1a Opérations courantes (du processus de production à la formation du revenu primaire)**

Séquence comptable	1990	2000	2010	2015	2017	2018 ¹⁾	2019 ²⁾	2020 ³⁾	Variation 2019-2020 en %, à prix courants ³⁾	Variation 2019-2020 en %, aux prix de l'année précédente ³⁾⁵⁾
<i>Production aux prix du marché</i>	14 662	11 273	10 346	10 066	10 395	10 604	10 917	10 942	0.2%	0.1%
- Impôts sur produits (hors TVA)	89	38	0	0	0	0	0	0
+ Subventions sur produits	360	392	348	351	352	353	456	450	-1.3%	0.4%
= Production aux prix de base⁴⁾	14 934	11 627	10 694	10 417	10 748	10 958	11 373	11 392	0.2%	0.1%
<i>dont:</i>										
Production végétale	5 772	4 836	4 195	3 782	3 996	4 142	4 436	4 191	-5.5%	-1.8%
Production animale	8 215	5 697	5 195	5 246	5 285	5 331	5 491	5 736	4.5%	1.0%
Production de services agricoles	415	544	624	669	685	673	725	729	0.5%	3.4%
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	532	551	681	720	782	812	721	737	2.2%	2.9%
- Consommation intermédiaire	7 606	7 020	6 963	6 662	6 854	6 843	7 198	6 976	-3.1%	1.0%
= Valeur ajoutée brute	7 328	4 607	3 731	3 755	3 894	4 114	4 175	4 415	5.8%	-1.4%
- Consommation de capital fixe (amortissements)	2 051	2 030	2 202	2 061	2 007	2 059	2 070	2 050	-1.0%	-1.2%
= Valeur ajoutée nette	5 277	2 577	1 529	1 694	1 886	2 055	2 105	2 365	12.4%	-1.6%
- Autres impôts sur la production	41	114	147	163	147	131	140	125	-11.2%	...
+ Autres subventions sur la production ⁴⁾	696	2 220	2 869	2 944	2 930	2 940	2 952	2 950	-0.1%	...
= Revenu des facteurs	5 932	4 684	4 251	4 474	4 669	4 865	4 917	5 191	5.6%	...
- Rémunération des salariés	1 186	1 162	1 198	1 261	1 262	1 313	1 327	1 325	-0.1%	...
= Excédent net d'exploitation / revenu mixte net	4 746	3 521	3 053	3 213	3 407	3 552	3 590	3 866	7.7%	...
- Fermages à payer	181	218	253	328	410	440	443	443	0.2%	...
- Intérêts de la dette à payer	493	234	226	149	153	150	155	155	0.3%	...
+ Intérêts à recevoir	49	33	12	9	8	8	8	9	2.9%	...
= Revenu net d'entreprise (revenu sectoriel)	4 121	3 102	2 586	2 744	2 852	2 970	3 001	3 276	9.2%	...

T1b Eléments du compte de capital (accumulation)

	1990	2000	2010	2015	2017	2018 ¹⁾	2019 ²⁾	2020 ³⁾	Variation 2019-2020 en %, à prix courants ³⁾	Variation 2019-2020 en %, aux prix de l'année précédente ³⁾⁵⁾
Formation brute de capital fixe (FBCF)	1 986	1 671	1 590	1 742	1 687	1 649	1 657	1 668	0.6%	-0.1%
FBCF en plantations	80	98	117	120	119	119	114	119	4.6%	4.8%
FBCF en animaux	134	99	81	72	81	74	106	110	3.8%	-5.0%
FBCF en machines, équipements et véhicules	893	855	884	956	942	975	967	971	0.4%	-0.2%
FBCF en bâtiments	691	539	440	548	469	433	425	427	0.5%	0.9%
Autre FBCF (logiciels, améliorations foncières, etc.)	189	80	68	48	77	48	45	41	-9.4%	-10.2%
Variations de stocks	-98	36	-47	-88	-125	-20	98	-58
Transferts en capital (aides à l'investissement, autres)	172	106	111	134	110	117	120	117	-2.1%	...

T1c Eléments du compte de patrimoine

	1990	2000	2010	2015	2017	2018 ¹⁾	2019 ²⁾	2020 ³⁾	Variation 2019-2020 en %, à prix courants ³⁾	Variation 2019-2020 en %, aux prix de l'année précédente ³⁾⁵⁾
Actifs non financiers ⁶⁾	55 335	51 445	53 655	50 889	49 627	50 702	50 733	50 022	-1.4%	-1.2%
Plantations (vignes, cultures fruitières, etc.)	1 793	2 057	2 182	2 218	2 203	2 231	2 249	2 259	0.5%	0.3%
Animaux (vaches, truies, etc.)	2 000	1 038	1 394	1 740	1 796	1 885	2 064	2 064	0.0%	0.0%
Machines, équipements et véhicules	9 819	10 370	11 553	10 604	10 137	10 667	11 039	11 139	0.9%	0.4%
Bâtiments	33 163	30 863	31 680	30 206	29 495	29 980	29 401	28 800	-2.0%	-1.7%
Logiciels et améliorations foncières ⁶⁾	4 686	4 259	3 811	3 117	2 901	2 746	2 641	2 532	-4.1%	-5.2%
Stocks (travaux en cours, biens finis, etc.)	3 873	2 858	3 035	3 003	3 095	3 193	3 340	3 228	-3.3%	-1.7%

Les chiffres sont arrondis à la valeur supérieure ou inférieure, ce qui peut avoir pour conséquence que la somme des composantes diffère des totaux ou soldes.
... pas indiqué (non pertinent ou non calculé)

1) semi-définitif

2) provisoire

3) estimation

4) les subventions sur produits (par exemple les primes de cultures) sont comprises dans la production valorisée aux prix de base

5) seules les opérations sur biens et services sont valorisées aux prix de l'année précédente

6) terrains agricoles: seule la valeur patrimoniale des améliorations foncières est évaluée

Suite à la révision des comptes nationaux ainsi que des comptes économiques et satellites du secteur primaire de septembre 2020, l'ensemble des séries a été révisé.

Source: OFS - Comptes économiques de l'agriculture

T2 Principaux effets sur le revenu net d'entreprise (revenu sectoriel) de l'agriculture suisse en 2020

à prix courants

	2019	2020	Variations 2020/2019	
	en millions CHF ¹⁾	en millions CHF ²⁾	en millions CHF ²⁾	en % ²⁾
Revenu net d'entreprise (revenu sectoriel)	3 001.2	3 276.2	275.1	9.2%
<i>Cumul des effets positifs sur le revenu sectoriel</i>	619.4
<i>Cumul des effets négatifs sur le revenu sectoriel</i>	344.3
Ressources totales ³⁾	14 333.9	14 350.8	16.9	0.1%
Ressources avec un effet positif sur le revenu sectoriel	8 617.5	8 961.7	344.2	4.0%
Bovins	1 412.9	1 487.3	74.4	5.3%
Lait	2 433.1	2 497.5	64.4	2.6%
Porcins	962.0	1 017.2	55.1	5.7%
Légumes frais	689.3	730.6	41.3	6.0%
Volailles	328.8	353.2	24.4	7.4%
Plantes industrielles (oléagineux, betteraves sucrières, etc.)	238.2	261.9	23.7	10.0%
Activités secondaires non agricoles non séparables	721.0	736.7	15.7	2.2%
Céréales	377.8	390.6	12.8	3.4%
Œufs	278.9	291.1	12.2	4.4%
Autres ressources avec effet positif sur le revenu	1 175.5	1 195.7	20.1	1.7%
Ressources avec un effet négatif sur le revenu sectoriel	5 716.4	5 389.1	-327.3	-5.7%
<i>Plantes fourragères (principalement pour utilisation au sein de l'agriculture)</i>	1 201.5	946.8	-254.7	-21.2%
Vins et raisins	687.8	629.6	-58.2	-8.5%
Autres ressources avec effet négatif sur le revenu sectoriel	3 827.1	3 812.7	-14.4	-0.4%
Coûts de production totaux ⁴⁾	11 332.7	11 074.6	-258.1	-2.3%
Coûts avec un effet positif sur le revenu sectoriel	9 375.7	9 100.5	-275.2	-2.9%
<i>Fourrages et litière produits et consommés au sein de l'exploitation</i>	1 183.0	1 078.6	-104.3	-8.8%
Achats en énergie (électricité, carburants, combustibles, etc.)	532.2	458.7	-73.5	-13.8%
Aliments pour animaux achetés hors de l'agriculture	1 540.9	1 513.7	-27.3	-1.8%
Consommation de capital fixe (amortissements)	2 070.3	2 050.1	-20.3	-1.0%
Autres impôts sur la production	140.4	124.6	-15.8	-11.2%
Autres coûts avec effet positif sur le revenu sectoriel	3 908.8	3 874.8	-34.0	-0.9%
Coûts avec un effet négatif sur le revenu sectoriel	1 957.1	1 974.1	17.1	0.9%
Autres coûts avec effet négatif sur le revenu sectoriel	1 957.1	1 974.1	17.1	0.9%

1) provisoire

2) estimation

3) ressources: production aux prix de base (y compris subventions sur produits moins impôts sur produits), autres subventions et intérêts à recevoir

4) coûts de production: consommation intermédiaire, consommation de capital fixe, rémunération des salariés, autres impôts sur la production, intérêts et fermages à payer

Source: OFS - Comptes économiques de l'agriculture